

# En Marche !

en-marche.fr  
@enmarchefr

Ref. : Votre courrier à *En Marche !*

Paris, le 14 avril 2017

Monsieur,

Nous avons bien pris connaissance de votre courrier daté du 30 mars 2017 et nous vous remercions de votre sollicitation. Emmanuel Macron a fait de l'amélioration de la vie des personnes à la retraite un pilier de son projet. C'est pourquoi Il a porté une attention particulière à votre requête.

En premier lieu, Emmanuel Macron s'engage à protéger le pouvoir d'achat des retraités et à en redonner aux plus modestes. Ainsi, le candidat d'En Marche ! exonérera 80% des Français de la taxe d'habitation. Les couples de retraités touchant jusqu'à 3 800 € de revenus nets ne paieront plus cette taxe. En outre, Emmanuel Macron valorisera le minimum vieillesse. Il sera porté de 800€ à plus de 900€. Enfin, dans le souci de renforcer la solidarité intergénérationnelle, il augmentera de 1,7 point la Cotisation sociale généralisée sauf pour 40% des retraités les plus modestes.

En deuxième lieu, Emmanuel Macron portera une réforme des retraites dans la stabilité et la justice. La réforme du candidat d'En Marche ! ne modifiera pas la situation des personnes à la retraite. Les fondamentaux du système de retraite seront préservés : le principe de répartition et l'âge légal de départ à 62 ans seront maintenus.

La réforme du système reposera sur les principes d'équité, de justice et de clarté. Un euro cotisé ouvrira ainsi les mêmes droits, que l'on soit salarié, fonctionnaire, indépendant. Cette mesure permettra de ne plus pénaliser les parcours heurtés. Toutefois, elle n'implique pas de supprimer les spécificités de certains régimes et la pénibilité sera toujours prise en compte. Visant à redonner confiance dans le système des retraites, la réforme sera conduite en concertation avec les partenaires sociaux et ne s'appliquera qu'au cours de la législature suivante.

En troisième lieu, Emmanuel Macron veut permettre aux personnes à la retraite de bien vivre et de bien vieillir. Le projet d'En Marche ! favorisera l'autonomie des personnes âgées, en facilitant le maintien à domicile, en soutenant les aidants et en améliorant la qualité des services médico-sociaux. En outre, en matière de santé, la prévention sera la priorité d'Emmanuel Macron. Il luttera contre les déserts médicaux et fixe l'objectif d'une prise en charge à 100% des soins essentiels comme les lunettes et les prothèses dentaires ou auditives.

Porté par les principes d'équité et de solidarité intergénérationnelle, allant au-delà des réformes paramétriques, le projet d'Emmanuel Macron construira l'avenir avec vous et permettra une réelle amélioration de la vie des retraités.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

L'équipe *En Marche !*